

## EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU 2 AVRIL 2026

Le Conseil Municipal de la VILLE DE DENAIN s'est réuni au lieu habituel de ses séances, à dix-huit heures, sur la convocation et sous la Présidence de Madame Anne-Lise DUFOUR-TONINI, Maire.

Date de Convocation : 27 Mars 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 35 Présents : 35

Etaient présents : MM. DUFOUR-TONINI, CHERRIER, MOHAMED, DERGHAL, MIRASOLA, AUDIN, RYSPERT, COTTON, ZEGGAR, DAUMERIE, GENELLE-GILBERT, DELOBE, CHATELAIN, BIREMBAUT, ESPALIEU, DUPONT, ZAOU, THOMAS, CARTA, LEFEBVRE, THUROTTE, DUCHEMIN, METRAU, DUFOUR-MALLE, CARPENTIER-BORTOLOTTI, BOUCHEZ, SANCHEZ, AÂRABAT AMALOU, SCHUTZ, WATTEAU, BOUILLEZ, BRAILLY, HOCHART, FEDDAL, MESSAOUI.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur SCHUTZ.

**DELIBERATION N° 8 : BUDGET PRINCIPAL. RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES – EXERCICE 2026.**

**EXPOSE DU RAPPORTEUR**

En préambule, **Madame le Maire** rappelle qu'il s'agit d'un rapport qui donne lieu à un débat. Il s'agit donc d'acter que le débat a bien eu lieu. On ne sera donc pas pour ou contre le ROB ; mais on dira, oui ou non, si le débat a bien eu lieu.

Ce rapport d'orientations budgétaires dont il faut souligner la qualité, aurait pu être présenté au conseil – ainsi d'ailleurs que le vote du budget - avant le renouvellement des instances. Elle n'a pas souhaité le faire car il lui a semblé incongru d'engager un budget 2026 avec une équipe qui, peut-être, n'aurait pas été renouvelée. Le conseil municipal est composé, pour la moitié, de nouveaux élus. La conséquence de ce choix est que nous sommes désormais dans des temps contraints : en temps normal, le budget primitif doit être voté pour le 15 avril avec une dérogation au 30 avril lors des années de renouvellement du conseil. Cela veut dire que nous avons très peu de temps, et c'est notamment le cas des commissions de travail, pour réfléchir sur les propositions budgétaires. Elle rappelle que la règle a également évolué et que les documents budgétaires doivent être envoyés au minimum 12 jours francs avant la séance du conseil municipal durant laquelle le budget est analysé. Les documents budgétaires devront quitter la mairie aux alentours du 15 avril. Nous n'avons donc qu'une dizaine de jours pour étudier ce budget.

**Monsieur FEDDAL** affirme n'avoir pas bougé d'un iota sur la logique budgétaire. Il suffit de lire le budget 2025 pour comprendre la philosophie très comptable à DENAIN et peu politisée de la gestion de la ville. Nous avons cette impression d'une collectivité dont les orientations sont décidées par des financiers et non pas, ni par la population, ni par des hommes et des femmes politiques. C'est un jeu à coup de réalisations et d'économies sur telle et telle ligne afin de financer « *le monstre de l'investissement* » qui, il faut le rappeler, ne se préoccupe pas tellement de la réalité du quotidien. En toquant aux portes ces six derniers mois, il a eu cette confirmation de ce qu'étaient les premières préoccupations des Denaisiens parmi lesquelles le fait de se nourrir et de se loger correctement. Pourtant, il lit ici, dans les orientations que deux sont proposées: 1 - une ville qui se développe sous-entendu, une ville qui développe les marchés de grands travaux probablement et 2 - une ville qui protège et il se pose toujours la question de savoir contre qui :

.../...

- Pour la ville qui se développe, l'école Condorcet est évoquée. C'est très bien. Il note que le Maire a aussi fait des promesses de campagne à ZOLA des travaux qui doivent démarrer là tout de suite de ce qui lui a été rapporté. Est-ce une réalité ? Ils n'apparaissent pas dans la projection. Était-ce le moulin de la campagne ?
- Elle évoque une ville durable à horizon 2040. C'est très bien. Il voit que l'équipe majoritaire s'est inspirée d'un certain programme du « *Nouveau Souffle* » qui voit une ville à horizon 2030. Il est conscient du sarcasme, mais la résilience climatique manque de réelle profondeur.

*(interruption, échanges avec Monsieur AUDIN)*

Où sont les projets ? Pourquoi les titrer sous forme de slogan conceptuel. Il faut travailler plus. Il ne faut pas hésiter à s'inspirer du « *Nouveau Souffle* ». Ce n'est ni une première, il a pu le voir durant la campagne, ni quelque chose qui le gêne, bien au contraire. Il le propose aussi à Monsieur AUDIN.

La résilience énergétique, pareil, « *c'est pas ouf* » déclare-t-il. On voit que c'est écrit laborieusement mais au fond ça rame beaucoup. Et pour la résilience alimentaire. Oh là là ça fait des années qu'on en parle. *(Interruption. Interpellation du DGS « si vous vous sentez l'âme d'un adjoint, prenez le micro ». Madame le Maire, rappelle au règlement le conseiller municipal. En sa qualité de Président du conseil municipal, c'est elle qui donne la parole. Elle lui précise qu'il est dans le temps qui lui est imparti et qu'il lui reste quatre minutes).*

Il faut travailler un peu plus, il évoquait la résilience alimentaire. Cela fait six ans. Il en parlait d'ailleurs avec Bernard BELLEGUEULE puisqu'ils avaient visité ensemble une école. Il relève que premièrement, les repas étaient horribles et, deux, que les conditions n'étaient absolument pas... Madame le président de l'assemblée, est-ce possible de terminer ? Il est perturbé en plein milieu de sa prise de parole. *(Interruption par Monsieur DELOBE qui précise que l'orateur insulte tout le conseil, ce qui est inadmissible. Il est invité à poursuivre par Madame le Maire).*

Il précise que c'est très compliqué de prendre la parole, et que le respect de la démocratie... on s'assoit dessus.

La solution est très simple pour la résilience alimentaire. Il a vu qu'il y avait un objectif mais pas forcément de propositions derrière. Il faut aller chercher des labels et pour cela, augmenter la partie fonctionnement. Il sait que c'est compliqué quand on a une logique d'économies sur la partie fonctionnement pour dégager de l'investissement mais il faut dégager de l'argent, investir dans du matériel et aller chercher du personnel qualifié. Ce n'est pas si compliqué que cela.

Quant à la résilience climatique, il précise que « *c'est vrai que c'est sympa les cours oasis* », mais comme c'est du gros investissement, cela permet de faire basculer la balance vers l'équilibre mais la vraie problématique climatique ne se situe pas là. La vraie problématique climatique, ce sont les passoires thermiques. Et c'est sur cela qu'il faut agir. Et sur ce point là, vous n'êtes nulle part. Il propose un axe de travail sur lequel vous pourriez tous, ceux qui sont autour de la table, réfléchir travailler au lieu d'interrompre les gens qui parlent en conseil municipal. Pour les îlots de fraîcheur, il faut aller voir ce qui se fait du côté du vieux Lourches entre la fin de la zone d'activité des Pierres Blanches et de Recydem. Il y a de très bonnes idées à aller chercher là-bas.

Sur la sobriété énergétique, il faut continuer. Pourquoi ne pas envisager de futurs bâtiments communaux à base consommation énergétique et autonomes énergétiquement ? Il faudrait pouvoir penser à développer les fermes d'énergie solaire puisque l'emprise foncière diminue avec le temps. Il sera bientôt possible d'en développer dans une période où le prix de l'énergie est volatile et la livraison pourrait être incertaine. Gouverner, c'est prévoir. Il suppose qu'en tant que gouvernement de DENAIN, les élus ont cette petite sensibilité.

Une ville qui protège, il précise qu'il « *n'a toujours pas de réponse contre qui mais il sait avec quoi* ». Des caméras à tout-va, et cela continue. Il aurait aimé que la TFPB soit utilisée autrement. Évidemment, il y avait mieux à faire comme mobiliser les quartiers, les organiser en conseil et leur laisser la gestion de cette enveloppe. Cela aurait été plus efficace que des caméras qui parfois ne sont même pas implantées dans le quartier. Rien évidemment, on le constate, dans ces projections, sur la prévention spécialisée. C'est fort malheureux. Le chèque coup de pouce, idée de Ludovic – rendons à TONNEAU ce qui est à TONNEAU – (*interruption - rires dans l'assemblée*). Madame le Maire précise que ces propos sont risibles mais qu'il reste une minute trente secondes au conseiller municipal par rapport au temps d'expression consacré par la jurisprudence et qu'il convient de le laisser terminer (*perturbations*)

La démocratie, c'est un parcours du combattant... C'était bien l'idée de Ludovic TONNEAU lors du précédent mandat. Par contre, l'attribuer sans conditions de revenus n'est pas malin... On pourrait augmenter son prix en diminuant la voilure. L'universalité (*inaudible*)... « *Ouvrez le au-delà de l'Union du Commerce, cela ne vous coute absolument rien et permettra un vrai coup de pouce au commerce denaisien* ». Ensuite... (*les propos sont interrompus par le président de séance qui considère que, par le temps de parole accordé au conseiller municipal, supérieur à 8 minutes, celui-ci a pu suffisamment exprimer son opinion sur la question. La parole est donnée à un autre conseiller municipal*).

**Monsieur HOCHART** (*interruption de Monsieur FEDDAL par applaudissements « belle image de la démocratie »*) (*interruption de Monsieur AUDIN « la porte est là bas Monsieur FEDDAL si vous n'êtes pas content »*). Je ne vais pas répondre à ce qui vient d'être dit. Je m'associe au soutien au personnel municipal qui a rédigé ces documents qui sont comparables à ceux des grandes villes. Dire que le personnel n'est pas qualifié est totalement inadmissible. Nous sommes ici sur le rapport d'orientations budgétaires, la programmation budgétaire qui nous occupe pour l'année à venir et pour les années suivantes et qui nous permet de faire un focus sur ce qui a pu se dérouler les années précédentes. Le document est de bonne qualité. On comprend en page trois, les deux priorités de la majorité municipale après les élections : une ville qui développe et une ville qui protège, qui protège sûrement contre plein de choses, contre l'insécurité – les émeutes à DENAIN et les faits divers nous le montrent - une ville qui protège contre l'injustice sociale, une ville qui protège contre les fermetures de commerces. Bref, on a une idée assez claire de là où la majorité veut en venir. C'est par la suite que cela se complique parce que par la suite, on ne voit pas des déclinaisons dans le rapport d'orientation budgétaire. Il salue, comme sa collègue Anne-Sophie, WATTEAU l'a fait, les rénovations d'école effectuées lors du mandat précédent qui ont encore lieu actuellement. L'école JURENIL sera, elle aussi, en rénovation, c'est inscrit dans le rapport.

Il est assez d'accord sur le bilan énergétique (*page 12*). La guerre en Ukraine a touché en particulier nos collectivités avec un choc énergétique et il salue l'effort de la ville de Denain sur le réseau de chaleur, sur la baisse des consommations à un moment où les Français doivent souvent choisir entre faire le plein de carburant à la fin du mois et (*inaudible*)

Les grands travaux seront mis en place, cité Werth et à Mourra.

Il n'a qu'une question page 13 sur la Maison de la Justice et la police municipale. Il a surtout l'impression que ce n'est maintenant que la maison de la justice. C'est une question un peu en annexe du ROB mais il a l'impression que la police municipale ne va plus trop dans ce bâtiment. Si une réponse peut lui être donnée par rapport à ça.

.../...

Et ensuite, il arrive sur la page 18 et la ville qui protège sur la vidéo surveillance. 300 K€ supplémentaires investis par la ville de Denain qui viennent augmenter le nombre des caméras de vidéosurveillance, et qui font de la ville, une ville des plus surveillée du département. Ce qui pose problème, ce n'est pas le nombre de caméras, mais ce que l'on en fait. Qu'en est-il de l'intelligence artificielle alors qu'il sait que, malheureusement, l'Union Européenne a interdit l'utilisation directe de l'intelligence artificielle sur la visualisation et l'autorise par la suite sur les actes d'enquête. Est-ce que cela est en place à DENAIN ? Il voit que oui. Est-ce qu'il est possible de lui confirmer ? Quels sont les horaires pour lesquels un agent est disponible derrière les caméras et pour relire les images ? Qu'en est-il des caméras en détection de nuisances sonores et de rodéos urbains qui ont été votées ? Où en est-on de l'acquisition ? Il n'a pas vu une telle acquisition dans les pages du document budgétaire.

Il passe au CCAS. Le Maire a précisé que le temps des tréteaux était passé. Le temps des tréteaux, c'est aussi le temps des promesses, et pendant cette campagne, elle a fait cette promesse, ce qui a ramené quelques voies, d'augmenter le chéquier coup de pouce, au-delà de 50 €. Il ne voit pas l'augmentation de ce chéquier, alors qu'il s'agit d'une promesse assez pressante puisque ce qui lui était rapporté, c'était « *attention à ces grands méchants. Avec eux, vous n'aurez plus rien – ni chéquier, coup de pouce, ni subvention aux associations, alors qu'avec moi vous aurez tout* ». « *Dès mon installation, je mettrai en place le chéquier coup de pouce* », promesse ratée. Dans le rapport d'orientations budgétaires, il n'y a pas d'augmentation du chéquier coup de pouce. On reste donc à l'identique. C'est une vision, c'est la vôtre.

Il est plus inquiet sur le fonctionnement. Il connaît le contexte national. C'est expliquer avec la baisse de la dotation de fonctionnement, certainement la baisse des dotations de péréquation au niveau de la CAPH. Il sait que le Maire va lui répondre « *Vous êtes parlementaire, vous votez les lois* ». C'est à lui de faire que la DGF puisse augmenter. Il rassure « *on se bat sur cela* ». Mais ce n'est quand même pas lui qu' Emmanuel Macron a appelé le 22 mars. « *Vous auriez pu lui en toucher un mot, pour l'augmentation de la DGF, de la ville de Denain et de celle de toutes les communes.* »

Les charges de personnel n'augmentent pas sur ce rapport d'orientations budgétaires. Alors elles n'augmentent pas parce que l'État n'a pas indexé le salaire des fonctionnaires. Et elle n'augmente pas parce que vous prévoyez de ne rien changer surtout. Pas de recrutements de policiers municipaux, pas de recrutements de personnes au niveau des services de propreté... On garde la même équipe et l'on recommence. Dans ce rapport d'orientations budgétaires, rien sur la sécurité à part 100 000 € sur les installations illicites. Rien sur l'alarme, qui était elle aussi une promesse de campagne, ce que l'augmentation de 350 000 € des indemnités aurait pu permettre de financer. Rien sur la propreté sur les associations. Rien sur le chèque coup de pouce rien sur le patrimoine immatériel et matériel – il pense au centre d'études ferroviaire de Denain en grande difficulté - le temps a fait que l'immobilisme règne ; il espère que ce ne sera pas pareil pour les six années à venir.

**Madame MESSAOUI** intervient sur la forme. Personne n'est sans savoir que c'est son premier conseil municipal comme pour plusieurs membres de l'assemblée. Elle exprime le fait qu'elle soit choquée de certaines interventions (*interruption Monsieur AUDIN « Des moutons... »*). Il y a quelque chose qui s'appelle le respect. Quand elle parle... elle est très calme et elle ne comprend pas pourquoi d'autres s'énervent. À quel moment y a-t-il une insulte des agents municipaux ? (*réponse de Monsieur AUDIN : « ce sont des gens compétents »*). Interruption de Monsieur FEDDAL – *propos par la suite inaudibles, intranscriptibles*). Elle se dit choquée du mépris et de la démocratie qui est bafouée d'une manière qui est, elle n'en a même pas les mots. L'opposition a le droit à son temps de parole, elle est d'accord il lui est donné. Mais le minimum c'est de ne pas interrompre et de hurler sur les gens. On est dans un débat contradictoire, donc s'il y a des choses qui ne vous plaisent pas, intervenez sur le fond sans besoin de faire des esclandres comme ça. Élever le niveau du débat, elle ne sait pas. C'était juste pour intervenir sur la forme et exprimer son indignation de ce qui vient de se passer. Elle espère que tout le monde en prendra conscience, et que ces six ou sept ans de mandat ne se passeront pas de la même façon.

Suite à cette intervention, Madame, le maire reprend la parole et affirme que sont déversés par son comparse (« collègue » reprend Monsieur FEDDAL) nombre de mensonges et de contre-vérités. Au vu des leçons qu'ils donnent, de leur propension à être choqués, de leur manque de considération pour les agents... (*interpellation de Madame MESSAOUI*). Il faut être respectueux de ses collègues et des agents de la ville. Son collègue ne l'a pas été lorsqu'il pointe l'incompétence de ceux-ci. Il y a lieu de reprendre les débats, mais lorsque il y a tant de contrevérités, tant de mensonges, eh bien c'est difficile quand on ajoute de la calomnie, de rester calmes. Il reste quelques minutes à Monsieur HOCHART. La parole lui est donnée.

**Monsieur HOCHART** reprend la parole pour préciser que par rapport aux propos qui viennent d'être tenus, tous peuvent être choqués du contenu des discussions. Ce qui le choque c'est que sous le fronton marqué, « *liberté, égalité fraternité* », on puisse arborer sur son torse un keffieh palestinien. Ce n'est pas juste le symbole, c'est importer en conseil municipal les conflits qui lui sont étrangers. Le Conseil Municipal doit rassembler l'ensemble des Denaisiens.

**Madame MESSAOUI** souhaite juste répondre rapidement à Monsieur HOCHART. Elle précise que ce n'est pas un kéfiar palestinien, c'est un pin's. Il y a un génocide en Palestine. Elle demande que lui soit laissé le droit d'arborer certains combats comme celui.

Pour répondre à ce qui a été dit, **Madame le Maire** rappelle que lorsqu'elle entend « *vous n'avez pas mis si vous n'avez pas mis ça dans le débat d'orientations budgétaires* », que le conseil municipal est élu pour six ans jusqu'en 2032, voire 2033. Il y a donc 6 à 7 ans pour mettre en œuvre les engagements, engagements qui seront tenus bien évidemment. Il est donc inutile de chercher ce qu'il y a et ce qu'il n'y a pas. Il y aura au cours de l'exercice 2026 des décisions budgétaires modificatives. Il y a donc lieu de laisser le temps aux commissions qui sont constituées de travailler. Elle a entendu Monsieur FEDDAL dire qu'il avait frappé aux portes. Visiblement cela a eu peu d'effet en raison de son score de 10 % alors qu'il se présentait comme future Maire de la commune. Quand il dit « *qu'il faut s'inspirer du nouveau souffle* », pour Madame le maire, s'inspirer de l'intelligence artificielle, c'est toujours très compliqué. Mais parfois, lorsque le naturel manque, l'artificiel peut être d'un recours éventuel. L'installation de caméras est pointée du doigt. Il est vrai que le groupe auquel il appartient sans l'avouer prévoit d'enlever les caméras, de désarmer la police municipale. Tous l'ont compris, ce n'est pas du tout la position de la majorité. Cela n'étonnera personne.

En ce qui concerne les écoles, effectivement, à CONDORCET, les travaux ont commencé et dans le cadre de l'ANRU, mais peut-être n'était-il pas suffisamment attentif lors de pré précédent mandat. Nous avons contractualisé avec l'Etat, la Région et l'Agglomération. L'ensemble des projets faisant l'objet de cette contractualisation doivent être engagés avant juin 2026 et peut-être, avec dérogation avant octobre 2026. Dans ces projets, il y a effectivement l'école George SAND et il y a effectivement l'école ZOLA. Et donc il ne s'agissait pas d'effet de tréteaux que de parler de l'école ZOLA. Il y avait urgence à travailler sur cette école là ainsi que sur l'école George SAND, l'école CONDORCET étant commencée pour ne pas perdre les subventions qui sont les nôtres.

Enfin, c'est un regret de Monsieur HOCHART que le chéquier coup de pouce ne soit pas augmenté cette année. C'est une volonté très claire. Elle imagine mal le fait d'inscrire des gens pour le chéquier coup de pouce qu'elle aurait augmenté de 10 ou 15 € à un mois des municipales. Elle pense que cela aurait pu nourrir un recours électoral. Elle n'avait pas anticipé la si grande différence de voix qui les sépare. La promesse sera tenue. Encore une fois, nous avons jusqu'à 2032 ou 2033 pour mettre en place tout cela.

Elle est interrogée sur la maison de la justice et le bureau de police municipale. Ce n'est pas la police municipale qui y est affectée, effectivement, mais des ASVP – agents de surveillance de la voie publique – qui accueillent et recueillent les demandes des concitoyens. Sur les caméras, effectivement, il y a de l'intelligence artificielle qui commence à traiter un certain nombre de choses, mais évidemment, nous ne pouvons pas tout traiter. Il y a du personnel présent derrière les caméras, mais lorsqu'il y a autant de caméras, il est impossible de tout traiter en même temps. Sauf intelligence artificielle qui attire l'œil sur des regroupements, les choses anormales dans l'espace public, il est impossible de visionner en même temps 400 caméras. Lorsqu'il y a une urgence, il y a une astreinte de police municipale, vous le savez pour l'avoir voté ici en conseil municipal. En pleine nuit, sollicitée par le commissariat de Valenciennes, Madame le Maire précise qu'elle a déjà mobilisé l'astreinte pour visionner les bandes vidéo pour retrouver un enfant disparu qui a d'ailleurs été retrouvé avec l'aide de ce dispositif.

La parole est donnée à **Madame MOHAMED**.

Dans le cadre de la préparation du budget primitif 2026, les conseillers municipaux ont été destinataires d'un document très complet, qui reprend les conditions générales et locales dans lesquelles ce budget devra être élaboré. Plusieurs remarques :

- Il faut d'abord insister sur la bonne santé financière de la ville. Les ratios qui ont été présentés dans le document, montrent la capacité qu'a notre ville à financer son avenir. Nos projets sont nombreux. Ils s'articulent autour du développement de notre ville et de la protection de sa population car Développer et Protéger sont les deux piliers du programme majoritaire. En 2025, 15 M€ ont été investis. En 2026, le grand projet de reconstruction de l'école CONDORCET verra le jour, l'effort en matière de renaturation se traduira par de nouvelles cours Oasis dans les écoles, par les travaux d'une placette totalement végétalisée sur le quartier Jean WERTH. L'effort de vidéo protection sera prolongé tout comme les actions sociales directes à la population : le chéquier « *coup de pouce* » en cours de distribution, les chèquiers sport, culture, troisième âge... « *Nous ne restons pas dans les intentions, ni les promesses. Nous réalisons. Et cela depuis bien des années. Et nous allons poursuivre.* »
- Sur le plan financier, il faut aussi insister sur le désendettement de la ville. L'exercice 2025 s'est fait sans emprunt. Nous espérons construire le budget primitif 2026 dans la même optique de poursuite du désendettement. 6 M€ d'endettement en moins sur le mandat précédent c'est impressionnant quand on sait que nous avons investi 63 M€ directement, 88 M€ si l'on compte le centre aquatique entré dans notre patrimoine en 2025.

Alors, au nom du groupe majoritaire « *Fiers d'être Denaisiens* », et aussi en tant que Denaisienne, elle exprime sa reconnaissance à Madame le Maire pour le travail effectué et pour la transparence des informations qui sont données à tous les conseillers municipaux. Les délais sont courts – effectivement le budget doit être voté avant le 30 avril- mais suffisants pour que notre politique de redressement de la commune puisse être à nouveau portée et traduite budgétairement.

Loin des polémiques, des débats moralisateurs, elle demande de travailler pour le bien de notre ville et d'élaborer un nouveau budget ambitieux et protecteur. Elle réitère son soutien à tout le personnel municipal pour tout le travail effectué et les sacrifices qu'ils font, par rapport à toutes les heures qu'ils ne comptent pas, mais que nous comptons pour eux. Merci à eux, mais elle trouve ça dommage et lamentable qu'on puisse ici étaler des contre vérités (*applaudissements*).



**Monsieur HOCHART** remercie Madame le Maire et Madame l'adjointe à la proximité, il précise cependant qu'elles ont beaucoup répondu sur les investissements, mais rien sur l'absence d'augmentation des charges de personnel, de l'absence de recrutements de personnel dans les secteurs qui l'intéressent. Cela intéresse beaucoup de Denaisiens sur la propreté et la sécurité, sujet qui revient très régulièrement comme vous avez pu l'entendre lors des élections.

**Madame le Maire** précise qu'asséner des contre vérités - certaines sont plus pénibles de d'autres - mais tout de même. La masse salariale va augmenter de 250 000 €, c'est l'indice GVT (page 24). On ne peut donc pas dire qu'il n'y a pas d'augmentation. Aux yeux de Monsieur HOCHART, ce n'est peut-être pas très important, mais ce n'est pas rien. Encore une fois, ce mandat va durer six ans. Il faut le laisser s'installer. Les commissions vont être installées, elles vont faire des propositions. Il faut attendre ses propositions pour ensuite les concrétiser dans le budget. Nous sommes dans une orientation budgétaire, et nous avons entendu votre préoccupation sur la masse salariale. J'espère que quand elle remontra - et elle remontra forcément - ils ne viendront pas nous le reprocher.

Deux conseillers municipaux sur 35 considèrent que le débat n'a pas eu lieu, les autres considérant qu'il y a eu débat.

\_\_\_\_\_  
 L'Assemblée est invitée à se prononcer.  
 \_\_\_\_\_

**DECISION** : 33 Conseillers Municipaux considèrent que le débat a eu lieu. 2 Conseillers Municipaux (*Monsieur FEDDAL, Madame MESSAOUI*) considèrent que le débat n'a pas eu lieu.

Le Secrétaire de séance,

W. SCHUTZ.

Pour Extrait Conforme,

Le Maire,

Certifié exécutoire par le Maire, compte-tenu  
 de la réception en Sous-Préfecture le.....  
 et de la publication le.....